



Collège de Godinne-Burnot

Collège de Godinne - Burnot

PROJET D'ETABLISSEMENT

PROJET D'ETABLISSEMENT

Mise à jour au 15 mars 2013.

Introduction

Le texte ci-dessous constitue notre projet d'établissement. Il exprime notre volonté collective de concrétiser le projet éducatif et pédagogique de notre Pouvoir Organisateur en réalisant pendant les trois prochaines années les quelques actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du décret « Missions » du 24 juillet 1997 et en cohérence avec les projets éducatifs et pédagogiques de l'enseignement catholique.

La réalisation de ce projet d'établissement qui est une œuvre collective nécessitera la collaboration des différents partenaires : élèves, parents, enseignants, éducateurs, direction, pouvoir organisateur, acteurs externes. Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s'exerce à toutes les étapes du projet : sa conception, sa réalisation, son évaluation.

Il représente une intention que nous nous engageons à concrétiser grâce à la participation de tous les partenaires qui se reconnaissent comme acteurs. En choisissant ces quelques priorités, notre objectif est de les faire aboutir. Bien sûr, ces intentions devront être confrontées aux réalités du terrain et notamment à une disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Pour effectuer cette confrontation entre nos intentions et nos actions, nous nous engageons à évaluer régulièrement l'avancement du projet ainsi que les résultats au terme de trois ans. Pour respecter la dimension partenariale de ce projet d'établissement, l'évaluation de celui-ci s'effectuera notamment au conseil de participation qui en a reçu mandat. Si des actions n'ont pu aboutir, si des défis n'ont pu être relevés, au moins devons-nous en identifier les raisons et mettre en œuvre les actions de régulation nécessaires.

Cette introduction décrit l'esprit dans lequel nous souhaitons que ce texte soit lu tant au départ qu'au terme de notre projet d'établissement.

I. Nos perspectives éducatives

Nos perspectives éducatives reposent sur un certain nombre de valeurs auxquelles nous croyons et que nous aimerions transmettre à nos élèves. Au travers de nos cours, d'une part, mais aussi plus globalement par des attitudes à observer et de démarches à entreprendre.

- L'internat est une particularité importante du site de Godinne. Nous développons ainsi la solidarité et l'interdépendance entre internat et externat.
- La mixité a été ouverte progressivement aux différents niveaux d'études. Elle est maintenant effective et nous veillons à ce que chacun et chacune trouve sa place au sein de l'établissement.
- Une certaine cohérence est également recherchée entre les différents professeurs en favorisant le travail en équipe.
- Dans un souci d'ouverture au monde nous proposons régulièrement à nos élèves des sorties cinéma, théâtre, exposition, mais aussi des excursions d'un jour et des voyages.
- Des activités sociales sont proposées aux élèves du cycle supérieur dans le but de promouvoir la solidarité et le sens du bien.
- Le dialogue entre les différents partenaires de l'école est également favorisé. Plusieurs lieux d'expression sont mis en place où chacun pourra apprendre à être à l'écoute et à transmettre ses idées.
- L'engagement de chacun sera aussi favorisé en mettant régulièrement nos élèves et l'équipe éducative « en projet »

II. Nos démarches pédagogiques

A. La formation des enseignants

Chaque année, les professeurs suivent plusieurs journées de formation afin de réactualiser leurs connaissances, leurs méthodes ou de s'ouvrir de nouvelles perspectives. Dans le but de ne pas trop perturber l'organisation de l'école, notre collège participe à un carrefour de formations concentré sur deux jours.

B. La coordination des cours

En cohérence avec les engagements pris dans notre Règlement Général des Etudes, nous encourageons la coordination entre professeurs d'un même niveau ainsi qu'entre collègues d'une même discipline, de la 1^e à la 6^e. Cela se concrétise notamment par l'exercice de la fonction de coordonnateur à laquelle peuvent être élus les collègues qui acceptent ce service. Cette fonction consiste à promouvoir et à faciliter le travail en équipe d'enseignants pour atteindre les différents objectifs fixés par les programmes des cours. Tout en préservant la liberté pédagogique de chaque enseignant, nous encourageons particulièrement la préparation d'épreuves sommatives communes aux différentes classes de chaque niveau.

C. Au premier degré

- Mise en œuvre du décret du 19/07/01 relatif à la réorganisation du 1^{er} degré permettant de répondre mieux et plus vite aux difficultés des élèves dans la maîtrise des socles de compétences.
- Mise en place de périodes de remédiation et d'étude dirigée.
- Coopération entre un groupe d'enseignants du premier degré et les instituteurs de nos classes fondamentales pour faciliter le passage de l'enseignement fondamental à l'enseignement secondaire. Celle-ci se concrétisera davantage, par exemple, par des échanges à propos de certaines matières de cours et par l'organisation d'une journée « portes ouvertes » où nos classes de première accueilleront les élèves de 6^e primaire.

D. Au deuxième degré

- Etude de la transition entre les différents niveaux selon des modalités à préciser (harmonisation des exigences, travail de prise de notes et vérification de leur qualité, apprentissage de l'autonomie).
- Mise en place de périodes de remédiation.
- Activités culturelles.

E. Au troisième degré

Dans le cadre des cours et en dehors de ceux-ci, nous organisons des activités spécifiques pour aider nos étudiants du troisième degré à préciser leur projet personnel d'orientation et à mûrir leur choix professionnel. Cela se fera en particulier grâce aux activités suivantes :

- Réalisation d'un travail de fin d'études, portant sur un sujet qui dépasse le cadre des matières de cours et par lequel ils développeront leurs aptitudes à prendre en charge une recherche autonome. Le TFE est pour certains l'occasion de découvrir un milieu professionnel ;

- Projet Personnel des Jeunes : séquence de trois ou quatre demi-journées par année visant à épauler l'élève dans son choix d'études et de profession. Cette démarche peut déboucher en 6^e sur un stage auprès d'une personne qui exerce la profession à laquelle il se destine ;
- Journée d'immersion dans la vie professionnelle ;
- Participation au projet D.R.E.A.M., découverte d'une entreprise ;
- Rencontres avec des délégués des universités et écoles supérieures ;
- Séance d'information au C.I.O (centre d'information et d'orientation de Louvain-La-Neuve)
- Dialogue avec d'anciens élèves du collège venus témoigner de leur choix et de leur carrière ;
- Visites à l'extérieur lors des journées portes ouvertes et de salon de l'étudiant ;
- Participation à la « Journée carrières » à Namur ;
- Activités sociales du mercredi après-midi (Godinne) et retraite sociale (Burnot);
- Action pastorale :
 - retraites : un temps de ressourcement est proposé aux aînés afin de les amener à une réflexion sur eux-mêmes, sur les autres et sur le monde;
 - préparation de certaines fêtes religieuses;
 - pèlerinage à Foy ND avec les 1^{ères} des deux sites ;
 - rencontre avec des personnes religieusement engagées;
 - réunions à thèmes ;

F. Le projet Cybermédia

De gros efforts ont été réalisés pour mettre à la disposition des élèves des outils modernes et performants d'apprentissage, d'information et de communication tant « en ligne » (Internet, intranets éducatifs) que « hors ligne » (CD-rom, logiciels éducatifs,...)

- Utilisation du « capital d'heures » pour la coordination
- Formation, à l'extérieur, de personnes-ressource
- Relevé des pratiques personnelles des enseignants et élaboration d'un plan de formation
- Etablissement, pour les élèves, d'un plan de formation tant à la « consommation » qu'à la « production », à la communication et à l'échange d'informations, notamment avec d'autres apprenants
- L'école s'efforcera d'élargir au maximum les possibilités d'accès aux centres cybermédia

III. **Rencontres et dialogue**

Nous avons le souci constant de favoriser la communication entre tous les partenaires de la communauté scolaire. Dans ce but nous tentons de développer des structures et des projets propres à assurer l'aisance et la reconnaissance de chacun à la place qu'il occupe. Citons entre autres :

- le long entretien et la visite préalables aux inscriptions ;
- les soupers de niveaux ou de classes ;
- les rencontres quotidiennes avec le personnel de restauration, d'entretien et de nettoyage ;
- la surveillance des récréations et des études par des professeurs volontaires ;
- la collaboration entre internat et externat pour l'organisation de certaines activités ;
- les contacts aînés-cadets sous forme de monitorat sportif, de parrainages et d'entraide scolaire.

Les conseils d'élèves constitueront sur chaque site un autre organe de relation et de communication propre à favoriser l'engagement de chaque jeune en tant qu'acteur responsable de sa vie à l'école, qu'il soit interne ou externe. Nous veillerons dans ce domaine à préciser les rôles, les droits et les devoirs de chacun, notamment des délégués dans la perspective d'une amélioration de leur représentativité et de leurs possibilités d'action, entre autres en nous efforçant de dégager dans l'horaire des temps de concertation accessibles à tous.

Dans le même esprit, nous nous efforcerons de pratiquer à tous les niveaux une communication franche et directe, sans intermédiaire entre les personnes impliquées. Les éventuels conflits ou malentendus seront ainsi gérés au niveau où ils surgissent, avec souplesse et bon sens, conformément à notre règlement d'ordre intérieur.

La désignation pour chaque classe d'un ou de plusieurs titulaires constituera elle aussi pour les élèves un moyen supplémentaire d'épanouissement. Le titulaire peut notamment devenir pour son groupe une personne de référence et apporter une aide pratique dans les domaines des relations et de la progression dans les études.

Les deux associations de parents se déclarent elles-mêmes soucieuses de trouver leur place et de prendre une part active dans l'instauration d'un dialogue constructif avec tous.

Dans un souci d'ouverture sur le monde et de respect des différences, nous proposerons encore à nos élèves de prendre part à des voyages culturels aux destinations adaptées aux âges et aux objectifs poursuivis.

- en 1^{ère} : séjour à l'extérieur de l'établissement en début d'année pour nouer le groupe;
- en 2^e : voyage pédagogique au troisième trimestre (Burnot);
- en 3^e : voyages en Angleterre en relation avec les cours de langue; projet d'un voyage collectif ou d'une autre activité commune à tous les élèves;
- en 4^e : séjour culturel pour tous les élèves du niveau (Godinne) et séjour sportif (Burnot);
- en 5^e : voyage-réflexion (Godinne) : Auschwitz, Alsace,...voyage pédagogique (Burnot) : Paris;
- en 6^e : voyage de rhéto à caractère culturel (Grèce, Italie, Portugal, ...)

Ces voyages, de même que la participation à des rencontres culturelles et/ou sportives et/ou sociales avec d'autres écoles, doivent favoriser l'engagement personnel, la reconnaissance de l'autre et l'apprentissage d'une communication de qualité. Ces expériences sont dès lors conçues avant tout comme une concrétisation de la pédagogie du projet, invitant les jeunes à une prise en charge plus importante des responsabilités qu'elles impliquent.

IV. Un environnement de qualité et une politique d'éducation à la santé

Sur les deux sites, les infrastructures offrent un environnement favorable à la pratique de nombreuses activités récréatives et sportives. Halls de sport, piscine, murs d'escalade, piste d'athlétisme et les nombreux terrains des alentours témoignent de notre souci d'encourager un épanouissement complet de la personne.

Nous sensibiliserons en outre les élèves à la collecte sélective des déchets. Des poubelles et des récipients aisément identifiables sont disposés à cet effet dans les classes et en de nombreux autres endroits. Sous diverses formes, ce souci de la propreté de l'environnement sera rappelé afin d'inviter chacun à assumer ses responsabilités dans ce domaine.

L'établissement développera également une politique cohérente et réaliste de lutte contre les assuétudes. Il s'engage à organiser régulièrement une activité concrète de sensibilisation à ces menaces qui pèsent sur la santé, en évitant toujours l'escalade des sanctions.

V. L'association des parents

Les deux associations de parents prennent une part active dans la vie de l'école en soutenant l'équipe éducative, en participant aux fêtes de l'école et en organisant de leur propre initiative des conférences, soirées de réflexions...

Le soutien des parents est un atout majeur pour notre école.

VI. Le Fonds de solidarité

A l'initiative des associations de parents des deux sites, un Fonds de solidarité a été créé. Il a pour but d'intervenir au bénéfice des enfants dont les parents éprouvent des difficultés à faire face aux frais scolaires (exceptés les frais d'internat et les activités récréatives). Ce fonds est alimenté par une cotisation unique de 5€ demandée à chaque famille en début d'année. Il est géré par les associations de parents en toute confidentialité. Le fonds décide, souverainement et sans recours, d'accorder ou non l'aide demandée, de l'accorder entièrement ou partiellement.

VII. L'association des anciens

Les associations d'anciens ont pour but de promouvoir l'image de l'école à l'extérieur, d'organiser des carrefours pour les choix de fin de rhéto et d'aider les élèves en difficulté financière, dans la mesure de leurs possibilités.